



Utilisation

Comme protection contre les risques mécaniques (projections de solides, d'éclats, de particules, chocs...), contre les UV, industrie, élagage, décapage, menuiserie, entretien des espaces verts, sport, loisirs, montagne, etc.

Caractéristiques techniques

Lunettes de protection avec branches réglables en longueur (4 positions).

- ✓ **Oculaire:** polycarbonate.
Traitement anti-rayures et anti-buée.
- ✓ **Monture:** polyamide.
- ✓ **Pont de nez:** P.V.C.
- ✓ **Coloris :**
 - ▼ Bleu..... **EVASHARKBBA**
 - ▼ Gris/incolore.....**EVASHARKGCA**
 - ▼ Marron/teinté.....**EVASHARKMSA**
 - ▼ Noir/vert.....**EVASHARKNGA**
 - ▼ Noir/ jaune.....**EVASHARKNJA**
- ✓ **Poids:** 31 grammes.
- ✓ **Conditionnement:** - carton de 100 unités.
- boîte de 10 unités.



En savoir plus sur www.singer.fr

Principaux atouts

- ✓ Lunettes de protection avec branches réglables en longueur (4 positions).
- ✓ Pont de nez souple et confortable. Oculaires traités anti-rayures et antibuée.
- ✓ Forme effilée, look dynamique et sportif. ✓ Poids léger. ✓ Très agréable à porter.

Conformité (selon les modèles)

EN 166: 2001 : Spécifications. EN170: 1992. / EN172: 1994 / ENISO12312-1

Conforme à la Directive Européenne **89/686/CEE** relative aux Equipements de Protection Individuelle.

Attestation d'examen CE de type délivrée par **BSI** (Royaume-Uni), organisme notifié **n°0086**.



Protection mécanique EN166	Symbole FT	Protection contre les particules lancées à grande vitesse à des températures extrêmes (point 7.34. de l'EN166 : 2001). (correspond à l'impact d'une bille d'acier de diamètre de 6 mm et ayant une masse minimale de 0.86 g lancée à 45 m/s).
Qualité optique EN166	Symbole 1	Classe 1 (travaux continus).
Numéro d'échelon EN170 EN172	Symboles 2-1.2 ou 2C-1.2 2-1.7 ou 2C-1.7 5-2	Perception des couleurs : peut être altérée (sauf marqué 2C) Applications spécifiques : à utiliser avec des sources qui émettent un rayonnement ultraviolet prédominant aux longueurs d'ondes < 313 nm et lorsque l'éblouissement n'est pas un facteur important. Cela s'applique aux rayonnements U.V.C et à la plupart des U.V.B ^b). Source spécifique : Lampes à vapeur de mercure à basse pression, telles que celles utilisées pour stimuler la fluorescence ou les « lumières noires », les lampes actiniques et germicides. b) U.V.B:280 nm à 315 nm et U.V.C: 100 nm à 280 nm. Couleur : fumé Utilisation: Comme filtre universel recommandé pour le plus de situations. Designation (1): Moyen. La désignation ne correspond pas à une traduction littérale dans les différentes éditions linguistiques de la présente norme européenne, du fait que les filtres sont considérés plus ou moins sombres suivant les intensités d'éclairage usuelles.
ENISO12312-1	Symbole 3	Protection élevée contre l'éblouissement solaire

Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

SINGER®
safety